

l'enseignant

L'école libératrice

N° CPPAP : 0519 S 07660 - ISSN 1638-7759

Supplément 4 au N° 130 - Novembre 2018 - 0,60 €
d'Aquitaine



**Elections professionnelles 2018
du 29/11 au 06/12**



Je Vote



Elections professionnelles 2018 : Faire le choix de l'UNSA !

Les élections professionnelles sont un temps fort de la vie démocratique, professionnelle et syndicale. Elles permettent d'élire pour les quatre années à venir vos représentants dans les instances locales et nationales de l'Éducation Nationale : les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP) aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA).

Chaque jour de plus en plus de collègues rejoignent le SE-UNSA. Sur tous les dossiers aussi bien techniques que personnels, sur tous les niveaux d'enseignement et dans tous les domaines de notre profession, le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA Éducation proposent, s'opposent quand il le faut et militent pour une vision engagée, responsable et réaliste de nos métiers.

Dans le respect du dialogue social et des différents partenaires, les collègues élus du SE-UNSA représentent, informent, accompagnent et défendent chaque jour les enseignants et les équipes des établissements qui nous contactent tout au long de l'année scolaire.

C'est ce syndicalisme positif, constructif et utile que nous vous proposons de renforcer en votant UNSA aux élections professionnelles dès le 29 novembre et jusqu'au 6 décembre.



Devenons certifiés
16h + 2h

Pour le SE-Unsa, un enseignant d'EPS est un professionnel de l'Éducation Nationale, un enseignant comme les autres qui appartient à un corps professionnel élargi. Ainsi, il est protégé contre toute volonté de le faire glisser vers une mission restreinte de simple "promoteur du sport" pouvant intervenir sur un temps extra-scolaire.

Un corps d'enseignants, de toutes disciplines, aux missions communes et aux règles communes de gestion de carrière, est un garant fort de la pérennité du métier.

Les politiques clament souvent que les bienfaits du sport justifient la promotion de la pratique sportive à l'École. Sous prétexte d'intentions louables, ils mettent en avant des notions de "dépassement de soi", "excellence", "passion du sport" en lieu et place de celles de "maîtrise", "responsabilité", "langage du corps"... Ce faisant, ils entretiennent une confusion périlleuse entre E.P.S. et pratique sportive.

Cette confusion nuisible à l'EPS comme au sport scolaire met en péril la profession.

Directeur de la publication :
Christian BASSET
Site national : <http://www.se-unsa.org>
Dépôt légal 4ème Tr. 2018
Imprimerie du Syndicat
des Enseignants-UNSA

Aujourd'hui, l'appartenance à un corps isolé, propice à toute variabilité, est une fragilité.

Une seule solution : le passage dans le corps des certifiés ! Le SE-Unsa milite donc pour l'intégration des professeurs d'EPS dans le corps des certifiés, avec le même temps de service global de 18 heures.

Le SE-Unsa revendique un service de 16h + 2 heures d'A.S. pour les professeurs d'EPS.

Rien ne justifie plus que les enseignants d'EPS effectuent un service hebdomadaire de 20h, soit 3000h de service en plus sur une carrière.

Au contraire, tout démontre qu'ils doivent voir leur temps de service aligné sur celui des enseignants des autres disciplines.



Sommaire

- 1 Elections professionnelles 2018
- 2 Faire le choix Unsa
- 2 Devenons certifiés
- 3 Et moi enseignant d'EPS, je veux être un professionnel...
- 3 Sport scolaire
- 4 Profession de foi CTA
- 5 Liste CTA
- 6 Profession de foi et liste CAPN
- 7 Profession de foi et liste CAPA
- 8 Appel à voter

Et moi enseignant d'EPS, je veux être un professionnel...

Mieux reconnu

Pour le SE-Unsa, un enseignant d'EPS reconnu à la hauteur de ses compétences, de ses responsabilités et de son engagement, c'est un professionnel dont on reconnaît :

- ✓ le temps consacré à la préparation et la concertation dans la réalisation des projets d'EPS des établissements.
- ✓ les conditions particulières d'exercice notamment facteurs de troubles musculo-squelettiques, des troubles de la voix et de l'audition... et donc la nécessaire mise à disposition d'équipements de protection individuelle, mais aussi un suivi régulier par la médecine de prévention, et des aménagements de fin de carrière possibles.
- ✓ la forte responsabilité en matière de sécurité des élèves liée à la gestion du matériel, de la conformité des infrastructures... et donc la nécessité d'un nombre limité d'élèves pour certaines activités, un dédoublement systématique des classes pour la natation.



Mieux rémunéré



Pour le SE-Unsa, un enseignant rémunéré à la hauteur de son investissement, c'est un professionnel qui perçoit :

- ✓ des heures supplémentaires rémunérées à l'identique de celles de ses collègues enseignants d'autres disciplines.
- ✓ une indemnité lorsqu'il évalue ses élèves dans le cadre du CCF (contrôle en cours de formation) du baccalauréat égale à ses collègues des autres disciplines.
- ✓ un compte individuel d'équipement professionnel.

Mieux formé

Pour le SE-Unsa, un enseignant d'EPS plus efficace, c'est un professionnel qui bénéficie :

- ✓ d'une formation continue tout au long de la carrière adaptée à ses besoins et à ses attentes.
- ✓ de possibilités de mobilité professionnelle accrues (changement de corps, de métier, de missions, de Fonction Publique, affectation dans la supérieur,...).
- ✓ d'un recyclage régulier de la formation aux premiers secours intégré à ses missions.



Sport scolaire

Les acquis du SE-Unsa pour les enseignants d'EPS de 2014 à 2018 :

- ✓ la création et la montée en charge d'un fonds de solidarité pour les AS affiliées à l'UNSS en difficulté financière.
- ✓ une augmentation significative de la subvention ministérielle pour l'UNSS en vue de la dynamique Paris 2024.
- ✓ le lancement d'un état des lieux et d'une réflexion sur la sécurité des transports.

CT

Académie de
BORDEAUX

Avec l'UNSA



- Je veux que la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'académie soit représentée
- Je veux participer à un projet éducatif pour une société solidaire.
- Je veux m'engager pour nos valeurs : Egalité, Laïcité, Humanisme et Justice Sociale.
- Je veux construire l'avenir, que, dans les instances, mes représentant.e.s, élu.e.s de proximité, soient force d'opposition et de proposition.

Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



#AgirAvecVous

Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

Evelyne FAUGEROLLE Certifiée Collège Les Lesques LESPARRÉ (33)

Laurent LAPEYRE PLP Lycée Professionnel J. Monnet FOULAYRONNES (47)

Sandrine BRANA VELU Attachée d'Administration Lycée C. Jullian BORDEAUX (33)

Xavier YVART Personnel de Direction Lycée Professionnel T. Lautrec BORDEAUX (33)

Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri ST PIERRE D'IRUBE (64)

Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy MONT DE MARSAN (40)

Sabine TURSCHWEL PE Ecole Primaire BASSILLAC (24)

Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège J. Moulin ARTIX (64)

Bruno LOM Professeur d'EPS Collège Val d'Adour GRENADE SUR L'ADOUR (40)

Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems MERIGNAC (33)

Anne MARCHAND Agrégée Lycée Polyvalent A. Claveille PERIGUEUX (24)

Christine MENDIBOURE Assistante Service Social DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40)

Audrey LALANNE PE Ecole Primaire Baste Quieta ST PIERRE D'IRUBE (64)

Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN DSDEN Gironde BORDEAUX (33)

Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève MONT DE MARSAN (40)

Anne-Sophie BARILLER Personnel de Direction Lycée Saint Cricq PAU (64)

Nathalie DANIEL Contractuelle enseignante Lycée Prof. J. de Romas NERAC (47)

Maud MARTINEZ Attaché d'Administration DSDEN Lot-et-Garonne AGEN (47)

Cédrine SANCIER PE Ecole primaire BEGUEY (33)

Thierry CARPENTIER PLP DDFPT Lycée Professionnel des Menuts BORDEAUX (33)

UNSA avec VOUS



Mieux vivre mon métier

CAPN des enseignants d'EPS

Liste nationale

- ✓ Je veux un temps de service de 16 h + 2 h d'AS (13 h + 2 h d'AS pour les agrégés) car je suis un prof comme les autres
- ✓ Je veux une formation tout au long de la vie adaptée à mes besoins et mes perspectives d'évolution ainsi qu'un recyclage régulier de la formation aux premiers secours intégré à mes missions parce que je suis un professionnel
- ✓ Je veux qu'on se préoccupe de ma santé alors j'exige des équipements de protection individuelle et une prévention des risques musculo-squelettiques, des troubles de la voix et de l'audition
- ✓ Je veux un nombre limité d'élèves pour certaines activités et un dédoublement systématique des classes pour la natation afin d'enseigner en toute sécurité
- ✓ Je veux un sport scolaire cohérent et accessible à tous de la maternelle au lycée grâce à une organisation territoriale et une offre d'activités propices à la construction d'un parcours sportif pour chaque élève



#AgirAvecVous



se-uns.org

Élection à la commission administrative paritaire nationale

Professeurs d'EPS et Chargés d'Enseignement d'EPS

Élections Professionnelles 2018

Liste présentée par le SE-Unsa



se-uns.org

Classe Exceptionnelle des professeurs d'EPS

1	Mme BLARDONE	VALERIE	Collège Diderot	BESANCON	25
2	M. FROMONT	PHILIPPE	Collège Jean Moulin	UCKANGE	57
3	Mme FARFAL	VERONIQUE	Collège Gaston Febus	LANNEMEZAN	65

Hors classe des professeurs d'EPS et Classe exceptionnelle des CE d'EPS

1	M. KISEL	ARNALD	Lycée général et technologique Fabert	METZ	57
2	Mme BOURNE	VERONIQUE	Collège Antoine de Saint-Exupéry	VANNES	56
3	M. LEFFEVRE	MARC	Collège Jean Racine	ALENCON	61
4	Mme LARROQUE	VALERIE	Collège du Val d'Améc	TOURNAI	65
5	M. LOM	BRUNO	Collège Val d'Audour	GRENADE SUR L'ADOUR	40
6	Mme PARNET	LAURENCE	Lycée général et technologique Périer	MARSEILLE	13

Classe Normale des professeurs d'EPS et Hors-Classe et Classe Normale des CE d'EPS

1	Mme SOUFFLET LEINANCEL	CLAIRE	LP Jacques Le Caron	ARRAS	62
2	M. GAREAU	JOSUE	Collège René-Guy Cadou	ANCENS	44
3	Mme JOUSSEAU-MONTEL	MAGALI	Collège Jean Rostand	NEUVILLE DE POITOU	86
4	M. HENIN	ANTOINE	Collège Le Ried	BISCHHEIM	67
5	Mme HELBIG	LISA	Collège Les Saules	EYBENS	38
6	M. MARIE-SAINTE	JEAN-MICHEL	LP Chalesaubouf	FORT DE FRANCE	972
7	M. DARGENT	ALEXANDRE	Collège F. Vilton	FAUVILLE EN CAUX	76
8	Mme CHEVALLIER	ELSA	EREA Jean Jacard	MONTGERON	91
9	M. FONTENEAU	ANTOINE	Collège Les Prunias	VILLIERS SUR MARNE	94
10	Mme SOULET	FREDERIQUE	Collège Joseph d'Arbaud	BARJOLS	83
11	M. CASANOVA	BENJAMIN	Collège de Ledignan	LEDIGNAN	30
12	M. BRODIER	FABRICE	Collège Jules Verne	LE MAYET DE MONTAGNE	03
13	Mme Mriot	LARISSA	Collège de Tignesval	PAPEETE	984
14	M. DALBERGUE	THOMAS	Collège Claude Faurel	SAINT ETIENNE	42
15	M. ALIX	AURELIEN	LP Jeanette Verdier	MONTARGIS	45
16	Mme MALJALIN	NADEGE	Collège Eugène Honnon	CAYENNE	973
17	M. CABORT	SMAO	Collège de Koungou	KOUNGOU	976
18	M. CHANDIVERT	YANN	Lycée polyvalent Louis Davier	JOIGNY	89

Élection à la commission administrative paritaire académique des

Professeurs d'EPS et chargés d'enseignement d'EPS

Académie de BORDEAUX

Élections professionnelles 2018

Liste présentée par le SE-Unsa



se-uns.org

Classe exceptionnelle et hors-classe des professeurs d'EPS et classe exceptionnelle des CE d'EPS

1	M.	LOM	Bruno	Collège Val d'Adour	GRENADE SUR L'ADOUR	40
2	M.	MALRIC	Olivier	Lycée polyvalent Vaclav Havel	BÈGLES	33
3	Mme	GRANIER	Magali	Collège Jacques Prévert	BERGERAC	24
4	M.	EUSEPI	Patrick	Collège Ernest Gabard	JURANCON	64
5	Mme	REVEL-GRECIET	Guylaine	Lycée général Sud des Landes	ST VINCENT DE TYROSSE	40
6	Mme	AUBE	Caroline	Collège Chantaco	ST JEAN DE LUZ	64

Classe normale des professeurs d'EPS et hors-classe et classe normale des CE d'EPS

1	M.	MARBOT	Adrien	Collège D'Albret	DAX	40
2	M.	CHEVRIER	Jean-Marc	Collège D'Albret	DAX	40
3	Mme	LABEYRIE	Marie-Line	LP Tregey	BORDEAUX	33
4	Mme	CHAPART-LAUGINIE	Laura	LP Francis Jammes	ORTHEZ	64
5	M.	GAUBERT	Stephane	Collège Alain Fournier	BORDEAUX	33
6	M.	ELICHONDO	Pierre	LP Pau Bert - Lycée des métiers	BAYONNE	64
7	M.	GACQUIERE	Gilles	LP Jean Monnet	FOULAYRONNES	47
8	Mme	CHOULOT	Laure	Collège Jeanne d'Albret	PAU	64
9	M.	PERISSE	Benjamin	Lycée polyvalent Cantau - Lycée des métiers	ANGLET	64
10	M.	CHAGNON	Stephane	Collège Henri Brelin	NEUVIC	24
11	Mme	MOLIA	Virginie	Collège d'Amikuze	SAINTE PALAIS	64
12	M.	LAFFITTE	Cédric	Lycée polyvalent Saint Cricq	PAU	64

Mieux vivre mon métier

CAPA des Enseignants d'EPS de l'Académie de Bordeaux

Je veux une reconnaissance de mon métier.

L'intégration dans le corps des certifiés, à égalité de temps de travail devant les élèves, à égalité de rémunération des heures supplémentaires, à égalité de pondération de service pour classes d'examen.

Je veux un accès plus juste aux promotions.

Une hors classe garantie pour tous en fin de carrière.
Une modification des règles d'accès à la classe exceptionnelle, avec élargissement des fonctions particulières pour le vivier 1, rééquilibrage du ratio 80-20 et porosité entre les deux viviers.

Je veux pouvoir bénéficier d'une véritable mobilité.

Que la mobilité à l'intérieur de l'académie soit effective pour tous avec une meilleure prise en compte des contraintes personnelles.

Je veux des conditions de travail optimisées.

Que les réflexions liées aux conditions matérielles de l'exercice du métier - Installations - Associations Sportives - bénéficient de toute l'attention nécessaire pour une faisabilité raisonnée !

Je veux une formation continue de qualité, sur mon temps de travail, adaptée à mes besoins tout au long de ma carrière, avec la possibilité d'explorer d'autres fonctions et d'autres missions selon mes souhaits et compétences.

Je veux qu'on se préoccupe enfin de ma santé au travail.

Un suivi médical régulier qui tient compte des conditions particulières d'exercice du métier.
Des aménagements de service en fin de carrière.

Je veux un sport scolaire suffisamment financé, ouvert à tous, avec une offre d'activités permettant le développement et la promotion à la fois d'un "sport santé" et d'un "sport éthique".



#AgirAvecVous



Pour vous, avec vous,
l'UNSA a le Service Public au cœur !

Pour l'UNSA :

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

C'est la base de notre modèle social.

La fonction publique en garantit l'indépendance et l'égalité de traitement de tous.



Pour l'UNSA :

Aucun pays n'a d'avenir sans des services publics forts, assurés par des agents en nombre suffisant, bien formés, bien rémunérés.



L'UNSA c'est :

Une ambition pour des millions d'agents qui servent la collectivité avec efficacité, avec professionnalisme, avec détermination et qui le font dans des conditions souvent difficiles et sans la reconnaissance qu'ils méritent.



Pour l'UNSA :

Le Service Public au cœur, c'est proposer, s'opposer quand il le faut, porter des revendications et défendre les droits des agents. L'action n'est pas une fin en soi mais un moyen pour obtenir des avancées uniquement dans l'intérêt des agents publics et des services publics.

Alors du 29 novembre au 6 décembre
4 VOTES à émettre

CAPA

Commission
Administrative
Paritaire
Académique

CTA

Comité Technique
Académique

CAPN

Commission
Administrative
Paritaire
Nationale

CTM

Comité Technique
Ministériel



Je clique 4 fois sur

